

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JUILLET 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil municipal le 31 juillet 2026 à 9 h 30 au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. La séance est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Cette séance fut convoquée conformément à l'article 152 du Code municipal et l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal, aux membres du Conseil municipal et chaque membre déclare en avoir reçu copie.

Étaient présents : les conseillères mesdames Lenka Martinek, Suzie Cormier, Line Chapados et Céline Bouchard et les conseillers, messieurs Régent Gosselin et Alex De Zordo

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Karine Dostie

Était aussi présent : monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, madame Karine Dostie, ouvre la séance et constate le quorum à 9 heures 31 minutes.

2026-07-4049 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Suzie Cormier,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. MODALITÉS DE FIN D'EMPLOI D'UN EMPLOYÉ

3. NOMINATION PAR INTÉRIM D'UN EMPLOYÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-07-4050 2. MODALITÉS DE FIN D'EMPLOI D'UN EMPLOYÉ

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier a informé la Municipalité de sa volonté de relever de nouveaux défis ;

ATTENDU QUE la volonté de la Municipalité de s'assurer des modalités de départ selon les normes applicables, le cas échéant ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Céline Bouchard,

ET RÉSOLU À L'UNAMINITÉ des membres du Conseil municipal que la Municipalité est, par les présentes, autorisée à signer tout document relatif à la fin d'emploi du directeur général et greffier-trésorier.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JUILLET 2026

D'autoriser la Municipalité, à poser tout acte nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

2026-07-4051 **3. NOMINATION PAR INTÉRIM D'UN EMPLOYÉ**

ATTENDU QUE le poste de directeur général et greffier-trésorier est vacant ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite nommer temporairement monsieur Pierre-Luc Nadeau à titre de directeur général et greffier-trésorier ;

ATTENDU QUE monsieur Nadeau accepte d'occuper le poste de directeur général et greffier-trésorier par intérim ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzie Cormier,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d'entériner la nomination temporaire de monsieur Pierre-Luc Nadeau à titre de directeur général et greffier-trésorier par intérim.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse, madame Karine Dostie, fait la lecture des questions reçues et y répond. Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

2026-07-4052 **5. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Céline Bouchard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance extraordinaire à 9 heures 34 minutes.

Karine Dostie
Mairesse

Pierre-Luc Nadeau
Directeur général et greffier-trésorier
par intérim